

## Bretagne

## Le fleurissement sous la loupe



■ Avec les élus au centre avec le jury notent le massif de la mairie.

Au matin de ce jeudi, le maire, Claude Bruckert, et l'adjoint René Lamboley étaient au pied de la mairie pour accueillir le jury départemental composé de Sylvie Vogel, enseignante au lycée de Valdoie, Gérard Hoff, ancien des espaces verts et Benoît Matysiak, des espaces verts de Belfort.

Un tantinet en difficulté avec la mauvaise météo des mois

derniers, les élus, qui se posaient des questions sur l'esthétique du fleurissement, ont enregistré avec satisfaction les bienfaits du soleil de juillet sur les espèces installées.

Les 800 plants d'annuelles et de vivaces des massifs, à la mairie et aux entrées de village, avec la mise en valeur du coin stèle de la Légion, offrent à ce jour des décors honorables.

## Joncherey

## Raphaël et Céline



■ Les époux Pfaender-Sickler.

Samedi 23 juin 16h30, le maire de Joncherey, Jacques Alexandre, a eut le plaisir de procéder à l'union de Céline Sickler, aide-soignante et de Raphaël Pfaender, employé aux services techniques de la commune de. Après six ans de vie commune, le couple, domicilié à Joncherey, a officialisé son union devant leurs familles et amis.

## Grosne

## Sébastien et Séverine



■ le couple Widmann-Briacourt avec Arthur et Clara.

Jean-Louis Hottlet, maire, a procédé au mariage de Sébastien Widemann, formateur, né le 26 février 1976 à Belfort et Séverine Briacourt, auxiliaire vétérinaire, née le 4 août 1976 à Montbéliard (Doubs). La cérémonie s'est déroulée en présence des deux enfants du couple, Clara, 9 ans, et Arthur, 6 ans.

## Faverois

## Romuald et Aurélie



■ le couple Hernandez-Baier avec Océanne et Maélyce.

Bernard Cerf, maire adjoint, a procédé au mariage de Romuald Hernandez, électrotechnicien, né à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) le 18 mai 1985 et d'Aurélie Baier, sans emploi, née à Montbéliard (Doubs) le 4 février 1985. Le couple est installé au village avec Océanne, 9 ans, et Maélyce, 6 ans.

**Beaucourt** Témoins du passé de la firme locale, ils sont exposés dans le hall de l'entreprise

## CEB : trois moteurs Japy

Par convention signée entre le sénateur-maire de Beaucourt, Cédric Perrin et Arnaud Lhote, directeur de l'usine, le musée Japy met à disposition de CEB (Constructions électriques de Beaucourt), trois moteurs estampillés « Japy » et fabriqués autrefois à Beaucourt.

Témoins du passé de la firme locale, ces moteurs (de tailles et de puissances différentes) seront exposés de manière permanente dans le hall de l'établissement. Ils rappelleront ainsi au personnel (dont la plupart des membres viennent aujourd'hui de l'extérieur de Beaucourt) ainsi qu'aux clients, fournisseurs et visiteurs, la riche histoire industrielle de la firme locale et sa quête permanente de l'innovation.

Héritière directe de Japy, dont elle occupe aujourd'hui encore l'usine des Prés (mise en service en 1921), l'entreprise CEB a vu son

appellation définitive adoptée en 1982 après avoir été intégrée au groupe Leroy-Somer.

Et l'idée d'un partenariat à faire vivre au quotidien entre l'usine et le musée est née lors du vernissage de l'exposition en cours dans le cadre du trentième anniversaire « Japy, l'aventure continue ».

Cette exposition met en parallèle les fabrications d'autrefois à Beaucourt et celles d'aujourd'hui par des entreprises héritières (CEB donc, mais aussi Cristel ou Pompes Japy) ou autrefois partenaires (Longines).

Et ce partenariat vaut bien évidemment dans les deux sens. Le musée, tout en étant témoins du passé, devant aussi être tourné vers l'avenir par son témoignage que « l'excellence à la française » a une riche histoire et se perpétue encore de nos jours.



■ Toute personne entrant désormais à CEB pourra voir les trois moteurs Japy mis à disposition par le musée.

## Grandvillars

## Son et lumière : le spectacle fait le plein !

Après les deux premières soirées de représentation du 30<sup>e</sup> spectacle son et lumière de l'association Vivre Ensemble de Brebotte avec pour thème l'histoire de l'évolution industrielle dans la commune du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XVIII<sup>e</sup>, le constat est que le défi est en passe d'être relevé de façon magistrale.

Les soirées de jeudi et vendredi ont été jouées presque à guichet fermé. Le temps magnifique de jeudi a fait place ce vendredi à des orages dans l'après-midi ; mais au grand soulagement des organisateurs et de la mairie, le temps a été clément pour la représentation du soir.

Dès 21 h, les premiers spectateurs affluaient et ont pris place dans la tribune, bien guidés par les bénévoles de l'association, l'attente ne fut pas longue pour être subjugué par le spectacle.

A 21 h 30, une partie des figurants bénévoles ont accompagné, depuis le restaurant le Tie-Break, les spectateurs ayant pris un repas par une marche aux flambeaux très remarquée.

A 22 h pile tout le monde



■ Un bataillon de Poilus en plein combat contre l'ennemi.

était en place et pendant quelques minutes, Christian Rayot, maire de Grandvillars, conseiller départemental et président de la CCST (communauté de communes du Sud Territoire) ainsi que Patrice Vallat metteur en scène, ont pris

tour à tour la parole afin de saluer l'engagement de tous les partenaires, sponsors, bénévoles, services de la mairie, presse et France Bleu, qui a animé tout l'après-midi une émission en direct depuis le site devant le Château Kleber et sa

conciergerie.

Le challenge de construire un tel spectacle a été relevé par un engagement de toutes les parties et ce depuis plusieurs mois, afin de proposer aux habitants de la région trois représentations dans un cadre magnifique

devenir. Patrice Vallat et son équipe ont une nouvelle fois démontré leur professionnalisme avec une organisation sans faille, bien aidés par l'ensemble des services communaux de Grandvillars.

L'ovation du public en fin de représentation en a été le plus beau des témoignages !

## Recouvrance

## Le jury départemental attentif



■ Le jury à l'écoute.

De passage ce lundi après-midi à Recouvrance, le jury départemental composé de Corinne Haymonier, Benot Mitysiak et Jean-Pierre Harzallah, a été reçu par le maire, Jean Racine, accompagné de Régine, Daniel et Pierre, membres bénévoles de la commission fleurissement.

Lors du tour de village, le jury a été séduit par les indications fournies par le maire

et les résultats obtenus : « Entre 1995, date de début du fleurissement, et 2006, année de l'attribution d'une 3<sup>e</sup> fleur gratifiante, la métamorphose n'a pas cessé, et même si le jury national a refroidi quelque peu les ambitions, notre petit village de 90 habitants aux 10 % de bénévoles se porte bien ».

« Après être passés par les plantations de fleurs an-

nuelles à tout va, petit à petit, grâce à des conseils avisés, nous avons été orienté sur les vivaces pour la garniture des massifs le long des rues. Cette année, nous en sommes à deux tiers en volume, ce qui nous permet la suppression des bacs et un arrosage modéré ».

Apparemment, le jury a apprécié cette évolution novatrice.

## Fêche-l'Église

## Les fleurs à l'honneur

Ce mercredi, les membres de la commission fleurissement, Myriam Pisano, Nathalie Curtil et Luc Concolato recevaient les membres du jury départemental, Corinne Aymonnier (fleuriste à Grandvillars), Jean-Pierre Harzallah (élu de la Ville d'Essert) et Benoît Matysiak (responsable espaces verts de la Ville de Belfort), pour visiter les maisons des candidats inscrits au concours

départemental des maisons fleuries.

Ceux-ci sont M. et Mme Mougin pour les Ecuries des Beaux-Prés (catégorie exploitation agricole), M. et Mme Belfils (catégorie maison avec jardin), M. et Mme Zaugg (catégorie maison avec balcon), L'Auberge du Tournedos (catégorie commerces-restaurant), les ateliers municipaux (catégorie bâtiments publics) et la mairie).



■ Le jury départemental et les membres de la commission fleurissement devant la mairie. De gauche à droite : Mme Curtil (commission fleurs), Mme Aymonnier (jury), M. Harzallah (jury), Mme Pisano (commission fleurs), M. Concolato (commission fleurs) et M. Matysiak (jury).